

Conseil Communautaire
Séance du 28 mars 2024

Délibération N° 2024 03 029 : Finances – Vote d’une subvention au profit de l’association des Onze communes de Bercé au titre de l’année 2024

L’an deux mille vingt quatre, le 28 mars à 18 heures
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s’est réuni à la salle de réunion au siège de la CCLLB, 1 place Clémenceau | 72500 Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l’ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 21/03/2024. La convocation et l’ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	24	Pouvoirs	5	Votants	28
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Patrick BETTON (suppléant M. Sylvain BIDIER) ; M. Diégo BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Agnès VERDIER.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	Claire COULONNIER
Laure DUTERTRE	Hervé RONCIERE
Philippe WEHRLÉ	Michel DUTHEIL
Monique TROTIN	Bruno BOULAY
Catherine TRAPPLER	Agnès VERDIER
Sabrina RAPPART	Excusée
Guy LECLERC	Excusé
Fabienne PINÇON	Excusée

Secrétaire de séance : Claude Allaire

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau - Responsable du pôle Solidarités, Culture, Tourisme, Sport

Date d’affichage, de publication ou de notification de la délibération :

Les représentants des communes membres de l'Association des Onze communes de Bercé sont invités à ne pas prendre part au délibéré et à quitter l'assemblée pendant le vote.

M. le Président expose :

Vu les statuts de la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé ;

Considérant la demande de subvention présentée par l'association des onze communes de Bercé ;

M. le Président invite le Conseil Communautaire à fixer le montant de la subvention allouée à cette association conformément au tableau annexé à la présente ;

Sur proposition de la commission Culture-Tourisme-Sport ;

Sur proposition de la commission des Finances élargie aux Vice-Présidents et aux membres du Bureau Communautaire ;

Vu le tableau présenté en annexe,

***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,***

1.- **Vote** le montant de la subvention à l'association des onze communes de Bercé tel qu'annexé à la présente et mandate M. le Président ou son représentant, pour l'exécution de la présente délibération ;

2.- Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 85600 au titre de l'année 2024.

Adopté à l'unanimité.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



**La Secrétaire de séance
Mme Claude ALLAIRE**